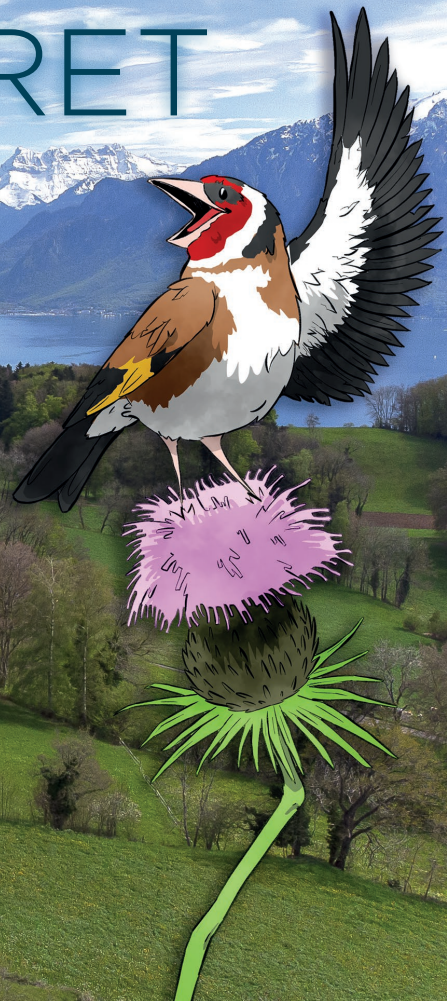
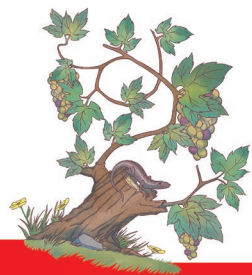


le
CHARDONNERET
de l'été





le CHARDONNERET de l'été

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Lucas Reiser

Impression
Flash and Go — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



Le billet du Syndic	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Entraide Familiale de Chardonne et de Jongny	p. 7
Fauchage, émondage et entretien	p. 8
Le mémento des manifestations	p. 10
Fondation PRO-XY soutien aux proches aidants	p. 12
Une personnalité de la commune	p. 14
Photo d'autrefois	p. 18
Informations utiles	p. 19

Dans ce numéro de juin 2021:



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES





le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE

**Fabrice
NEYROUD**

Syndic



CHER.E.S
CHARDONNERET.TE.S,

VOILÀ C'EST FAIT !
LES ÉLECTIONS COMMUNALES
POUR LA LÉGISLATURE
2021-2026 SONT
TERMINÉES POUR NOTRE
COMMUNE DE CHARDONNE.

Cette nouvelle législature débutera au 1^{er} juillet 2021 et la Municipalité repartira avec quatre membres actuels, soit Mme Amélie Flückiger (PLR), M. Jean Luc Ducret (CSP), M. Gilbert Cavin (GCI) et moi-même Fabrice Neyroud (CSP).

Nouvelle élue, Mme Alice Reymond (CSP) nous rejoindra pour former le futur collège municipal, qui sera emmené par moi-même, ayant été nommé à nouveau syndic, pour une deuxième législature.

A ce titre, je remercie mes collègues de me faire confiance et d'avoir soutenu ma candidature, permettant ainsi une élection tacite, sans passer par les urnes.

Je tiens ici également à remercier tous les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance en nous réalisant et en élisant Mme Reymond. Dès le 1er juillet, nous ne manquerons pas de nous investir collégalement pour un bon fonctionnement de notre Commune, sachant que de nombreux défis et projets sont actuellement en attente et occuperont nos séances à venir.

Mes remerciements vont également à Mme Elise Neyroud, municipale, qui a souhaité ne pas se représenter pour un deuxième mandat à la Municipalité, mais qui continuera à prendre part à nos débats, puisqu'elle a été élue brillamment au Conseil communal. Son engagement pendant ces cinq années pratiquement écoulées a été exemplaire et a servi au bon déroulement de nos séances de Municipalité.

De son côté, le Conseil communal sera toujours composé de 50 membres, dont

21 membres CSP, 17 membres PLR et 12 membres GCI. Là aussi, bienvenue aux anciens et nouveaux membres pour cette législature 2021-2026.

Un message également à l'ensemble du personnel communal pour les remercier de leur engagement tout au long de l'année, et particulièrement durant cette période un peu compliquée.

Nous nous retrouverons donc dès cet été pour de nouvelles aventures communales, dans un esprit constructif et ouvert pour le bien de notre Commune et de sa population.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Le Syndic :
Fabrice Neyroud



3





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



Séance du 4 décembre 2020

- Préavis n° 03/2020-2021 sur le projet de budget communal pour 2021.
- Préavis n° 04/2020-2021 relatif au budget 2021 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 05/2020-2021 relatif au budget 2021 du Fonds culturel Riviera.
- Préavis n° 06/2020-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 189'500.- concernant les travaux de création d'une unité d'accueil parascolaire provisoire au Collège de Chardonne.

ACCEPTÉ
avec
amendement



ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

Séance du 30 mars reportée au 20 avril 2021

- Préavis n° 07/2020-2021 relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) au projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition, à Montreux.
- Préavis n° 08/2020-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 63'277.- concernant la réfection de l'allée du cimetière.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



5

Rappel des scrutins 2021

26 septembre 2021

Votation fédérale

28 novembre 2021

Votation fédérale



25 juin 2021
10 sept. 2021
5 oct. 2021
3 déc. 2021

Les dates
des prochaines
séances...



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE L'ENTRAIDE FAMILIALE DE CHARDONNE ET DE JONGNY !

Dès le 1^{er} janvier 2021, l'administration des transports est assurée par l'association de Vevey Transports bénévoles et environs. Mesdames Carole Ischi, responsable, et Cathy Mietta, collaboratrice, répondent à vos appels au n° 021 922 85 05, de 8h30 à 11h30.

Néanmoins, ce sont toujours les chauffeurs bénévoles de Chardonne et de Jongny qui assurent les trajets.

Et nous recherchons toujours quelques chauffeurs bénévoles !

Cette tâche permet des rencontres enrichissantes et valorisantes. D'ailleurs quelques chauffeurs actifs témoignent :

Entraide Familiale de Chardonne et de Jongny



LES INFOS DE LA COMMUNE

WR nous explique : « On fait de belles rencontres et on a le sentiment d'être utile. »

JR nous dit: «On se connaît et les personnes véhiculées ont toujours envie de parler...»

AB nous confie: «J'aime beaucoup le contact humain et j'aime bien rendre service!»

En 2020 nos bénévoles ont effectué 32'835 km pour 2002 trajets.

L'Entraide familiale de Chardonne et de Jongny, présidée par Madame Ruth Rinsoz (076 822 51 94) s'occupe doréna-

vant des transports CAT (Centre d'Accueil Temporaire), des transports des EMS, des commissions et exceptionnellement des rendez-vous chez le coiffeur durant cette période de pandémie.

L'aide aux familles nécessiteuses est également une priorité!

L'Entraide et les liens de solidarité sont plus importants que jamais!

Nous en appelons aux dons des habitants de Chardonne et de Jongny:

IBAN CH33 8080 8008 9906 5325 4

NOUS AIDONS
LES GENS DE
NOS COMMUNES
GRÂCE AUX
DONS DE LA
POPULATION DE
NOS VILLAGES





Fauchage, Emondage et Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

1 Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

■ Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

■ Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987:

les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires **jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.**

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





le Mémento des Manifestations

« Les éventuelles
annulations de nos
manifestations dues
au Covid-19 seront
annoncées sur notre
site internet. »

LA VIE DE LA COMMUNE

3 juillet

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

31 juillet

FestiPel

Le Mont-Pèlerin

7 août

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

4 septembre

Jazz au Caveau

Caveau des vignerons, Chardonne

2 & 3 novembre

Troc d'hiver

Grande salle, Chardonne

13 novembre

Caves ouvertes

Chez les vignerons

20 & 21 novembre 2021

Soirées annuelles

Chorale Le Pèlerin

Grande salle, Chardonne

23 novembre

Vente des vins

Maison de commune, Chardonne

27 & 28 novembre

Marché des artisans

Grande salle, Chardonne

4 & 5 décembre

Soirées annuelles FSG

Chardonne - Jongny

Salle polyvalente, Jongny

16 décembre

Chantée de Noël

Grande salle, Chardonne

TROC D'HIVER

et multi-sports 2021

Allez...
Cette fois, c'est
la bonne!



Grande Salle de Chardonne

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, **en parfait état** et d'actualité (skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception du matériel :

mardi 2 novembre 2021

de 16h00 à 19h00

Vente:

mercredi 3 novembre 2021

de 16h00 à 18h30

Reprise du matériel:

mercredi 3 novembre 2021

de 19h30 à 20h00

Nous gardons 20 % sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur d'une association.

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à

Sylvia Ramseier

079 486 41 87





Soutien aux Proches Aidants

LA VIE DE LA COMMUNE

la fondation
suisse pour les
proches aidants

PROXY

fondation

En Suisse près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaillent. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, **la fondation Pro-XY**, active sur la Riviera depuis 2003, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui?

Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne de la Riviera vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.

Par qui?

20 intervenants, habitant la région, encadrés par une coordinatrice régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun-e, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale (079 / 739 57 83). Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de 22.-frs/heure de jour et de 38.-frs/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation.

La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition.

Contact:

Fondation Pro-XY

Antenne Riviera

Dominique Pittet, coordinatrice

079 / 739 57 83

riviera@pro-xy.ch

www.pro-xy.ch

LES FRIMOUSSES

Garderie, jardin d'enfants

La Grande salle de Chardonne

Le jardin d'enfants Les Frimousses a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose différentes activités ludiques tel que le bricolage, le dessin et les jeux sous multiples formes qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable.

Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Le jardin d'enfants est ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 08h00 - 12h00.

Pour plus d'informations
veuillez contacter :

Madame

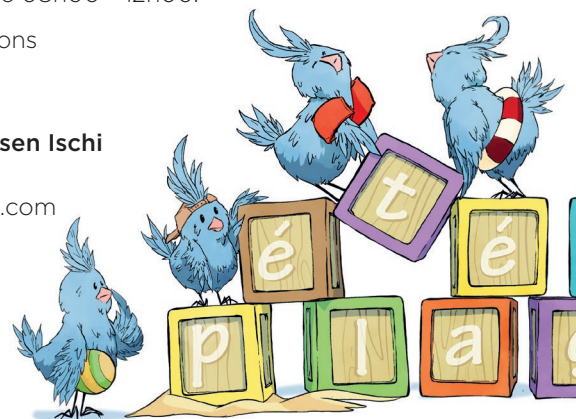
Heidi Mundus-Pedersen Ischi

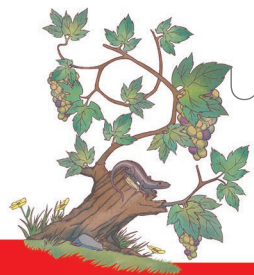
079 743 12 04

mundus.heidi@gmail.com



13





une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Simone Troxler

**Depuis quand habitez-vous
à Chardonne ?**

Depuis 2003.

**Vous avez obtenu de très bons résultats
dans différentes disciplines de la course
à pied. Quel est le résultat qui compte le
plus à vos yeux ? Gagner le marathon de
la Jungfrau, celui de Lausanne ? Ou est-ce
encore une 3^e place à Sierre-Zinal, en
2018, en 3 heures et 2 minutes ?**



Madame Simone Troxler

Pour moi, tous ces exploits ont la même valeur à mes yeux ! Je rajouterais aussi ma 8^e place aux championnats d'Europe de course de montagne en 2019 et de la 3^e en équipe de Suisse.

Aux yeux du grand public, de quel exploit vous parle-t-on en premier ?

Cela dépend d'où je cours. Si je suis au bord du lac, on me parle du marathon de Lausanne, si je vais en suisse-allemande, on me parle de celui de la Jungfrau et enfin, lorsque je suis en valais, c'est Sierre-Zinal.

Quand avez-vous commencé la course à pied ? Parlez-nous de votre progression.

J'ai commencé la course à pied en 2016, lors du début de mes études de médecine, en rejoignant le groupe de jogging de l'Université. Avant, je faisais de la gymnastique à Vevey ancienne.

J'ai découvert les intervalles, le fractionné (on fait par exemple 10 séries de 1km avec chaque fois un temps de récupération). Je me fixais un objectif en essayant de suivre un coureur spécifique. Lors des entraîne-

ments suivants, je me surprenais à suivre quelqu'un de plus fort. Puis j'y ai pris goût et j'ai rajouté un entraînement long sur les week-ends.

En 2017 j'ai fait mon premier marathon de Lausanne, sans montre, sans pression. Je suis arrivée 3^e, c'était une surprise totale, en plus le jour de mon anniversaire !

Une fois qu'on a atteint un tel niveau d'excellence en course à pied, comment fais-t-on pour déjouer les attentes du grand public ?

Les gens commencent à me connaître, les premiers sponsors arrivent, j'ai pris un coach, cela devient une double vie. Sans le faire exprès, je suis rentrée dans le sport d'élite.

En 2019 j'ai rejoint le cadre national de course de montagne.

Est-ce que vous vous permettez de vous présenter à une compétition même en étant dans une période de méforme, ou de surcharge d'entraînement ?

Si je m'inscris à une course, les gens qui me connaissent s'attendent à ce que je





cours vite. Les attentes on les connaît, mais c'est la pression que je me mets qui compte. D'un côté je suis très compétitive, mais de l'autre, je découvre ce que c'est de gérer la pression. Ce n'est pas facile.

Est-ce que vous pouvez m'en dire plus ?

En 2019, j'ai fait beaucoup de courses. Lors du marathon de la Jungfrau, j'ai beaucoup souffert, car mon corps m'a fait comprendre d'arrêter. J'ai quand même fini et je l'ai gagné, mais à l'intérieur, je n'étais pas ok.

Actuellement comment vous sentez-vous ?

En 2020, j'ai fait moins de courses en raison du covid-19, mais ce n'est pas grave car j'ai les études à côté. Si un pôle de ma double vie ne fonctionne pas, je peux me concentrer sur l'autre. J'ai aussi utilisé la course à pied pour me ressourcer lorsque les études ne me passionnaient plus.

A noter que je me suis testée sur le 10 km sur piste, j'ai fini 4^e du championnat suisse.

Maintenant, les courses me manquent ! La vie d'échange entre athlètes autour des compétitions me manque, les encouragements des amis, la famille qui vient me soutenir aussi !

Malheureusement la saison 2021 reste incertaine pour moi et j'ai dû annuler toute mes courses pour la première partie de la saison. En effet, cela devient de plus en plus difficile de combiner mes études avec le sport et de gérer mon énergie. En plus je commence mes stages en juin et ceux-ci vont durer 10 mois. L'objectif cette année est Sierre-Zinal qui a lieu en août et qui reste ma course coup de cœur. L'objectif serait de me qualifier pour les championnats du monde de course de montagne. Cela serait génial.

Saviez-vous qu'une autre Chardonnerette avait gagné Sierre-Zinal deux fois ?

En 3h10 et 3h12 ?

Et vous en 3h02 et 3h03 ?

Oui, et avec ces temps je termine 3^e et 6^e. Le niveau est devenu très élevé et des athlètes du monde entier participent à cette course, ce qui rend l'ambiance juste magique.

Par rapport à Chardonne, gardez-vous des liens avec vos anciens camarades de classe ?

Oui, à partir de la 5^e ou de la 6^e, je garde des liens avec mes camarades. J'en revois certains quand je rentre à Chardonne le week-end. J'ai des liens forts avec ma meilleure amie qui vient de Chardonne.

Quelle image reprenez-vous de Chardonne lorsque vous êtes à l'étranger ?

Je me souviens des sentiers qui mènent à l'école, par exemple derrière le Château, le sentier de Péroset. Je me souviens aussi de la vue magnifique qu'on a depuis le préau de l'école. Et bien sûr j'adore courir au Mt-Pèlerin et faire une boucle par le Mt-Cheseau. Cela reste des moments magiques.

Avec notre professeur de classe, M. Cuenod, on avait fait le tour de la frontière de Chardonne, je me souviens du cimetière de Saint-Saphorin qui est sur le territoire de Chardonne. On avait fait du vélo pendant un jour et 3 jours de marche, c'était génial !



Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Couleurs et musique au Mont-Pèlerin

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





18

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Atelier St-Louis en l'île, Mont-Pèlerin



Mont Pèlerin sur Vevey et Dents du Midi

4640

PROTECTION DE LA FAUNE CHIENS EN LAISSE

Le canton de Vaud a modifié son règlement d'application de la loi sur la faune, en introduisant l'obligation de tenir les chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet en forêt, en lisère de celles-ci ainsi que sur les prairies attenantes.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à notre site internet.

les Infos Utiles



LES INFOS UTILES

LOCATION DE L'ESPACE CENDRILLON

Un lieu de rencontre extérieur pour gril-lades et apéritifs avec petit couvert extérieur, cuisinette équipée, 50 verres à vin, 5 tables et 10 bancs. W.C. à disposition. (environ 100 personnes maximum)



Réservation et informations auprès de l'Office de la population:

Tél: 021 921 49 25 Mail: population@chardonne.ch

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet:

www.chardonne.ch
www.dechetscerclecorsier.ch
www.b-t-i.ch

INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Ces dernières années, nous constatons une augmentation du nombre d'installation de panneaux solaires sur le territoire communal.

La Municipalité encourage cette démarche tout en attirant votre attention sur les malfaçons. La pose de capteurs solaires se doit de respecter le règlement en vigueur sous peine de sanctions. Il a été constaté avec regret que certaines entreprises peu scrupuleuses ne suivaient pas ces directives.

Faites donc preuve de diligence lors du choix de l'entreprise.

Nous vous rappelons également que la commune possède un fond pour le développement durable offrant des subventions. Les informations utiles sont disponibles sur notre site internet.

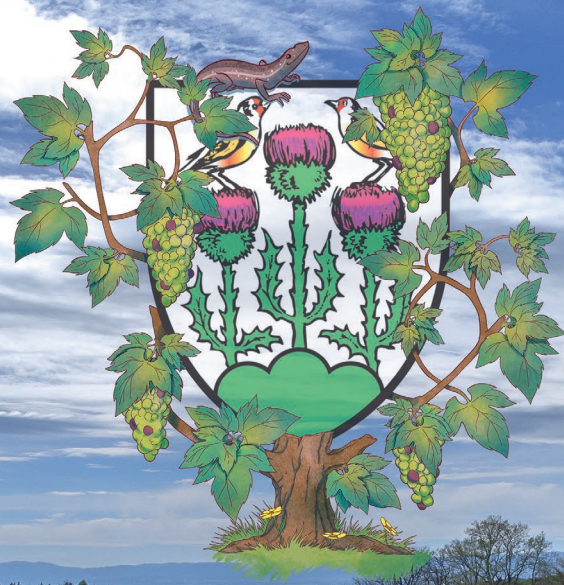


DÉFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que des défibrillateurs sont à votre disposition :

- à l'extérieur de la **Maison de commune**, au-dessus de la boîte au lettre postale.
- à l'extérieur de l'**espace Cendrillon**, au Mont-Pèlerin.
- à l'extérieur de la **Grande salle**.





Bon été 2021!

COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch